

Madame le Maire,

Le 26 mai dernier, vous nous avez présenté le Conseil de Sages et vous avez précisé ses compétences :

- instance de propositions
- instance de réflexion

Avec Philippe Martin, nous pensons qu'il serait intéressant de lui demander de réfléchir sur l'éventualité d'un rapprochement de notre commune avec celle du Vigen. Pourquoi ?

- 1) Dans le contexte économique de notre pays, la mutualisation des biens et des moyens devient de plus en plus nécessaire. Le rapprochement des communes est inévitable à très court terme, et nous sera vraisemblablement imposé par les autorités de l'état.
- 2) Nous aurions certainement plus de facilité à obtenir des subventions pour réaliser des projets adaptés à nos besoins communs.
- 3) Il est toujours préférable d'anticiper une étude que d'agir à la demande d'une instance supérieure.
- 4) Globaliser les moyens matériels et financiers, c'est penser à l'avenir.